

Avis Spécifique d'Appel d'Offres (AA0)

Appel d'Offres pour Fournitures (Processus à Deux Enveloppes)

Avis d'appel d'offres No : BF-ALG-441062-GO-RFB

17 OCT. 2024

Acquisition d'infrastructures d'hébergement de la plateforme régionale de gestion des connaissances

Pays : Burkina Faso

Nom du Projet : Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS-ALG)

Numéro du Don : DON IDA N° 8300

Intitulé du Marché : Acquisition d'infrastructure d'hébergement de la plateforme régionale de gestion des connaissances

Référence DAON No : **BF-ALG-441062-GO-RFB**

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le « Development Business ».

1. L'Autorité de Développement Intégré des Etats du Liptako-Gourma (ALG) a reçu un Don de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS), et a l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements au titre du Marché (acquisition d'infrastructure d'hébergement de la plateforme régionale de gestion des connaissances). « Pour ce marché, l'Emprunteur utilisera la méthode de décaissement de Paiement Direct, telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour le Financement de Projet d'Investissement, sauf pour les paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation de lettre de crédit.

2. Le Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la mise en place d'une plateforme régionale de gestion des connaissances.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits et Dons de l'AID », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.
4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité d'Exécution du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel, Dr DAGNA Moumouni, 01 BP 619 Ouagadougou 01 -Burkina Faso, Tél : (226) 25 30 61 48/49, Adresse courriel : m.dagna@liptakogourma.org/md.nabolle@liptakogourma.org.

Et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau, 8 heures à 15 heures 30 à l'adresse mentionnée ci-dessous.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en *français* en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement non remboursable de **vingt mille (20.000) F CFA pour ceux qui veulent la version papier et gratuitement pour ceux qui veulent la version numérique sur le site de l'ALG : www.liptakogourma.org** La méthode de paiement sera *en espèce auprès du Comptable senior du Projet.*
6. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante au plus tard le

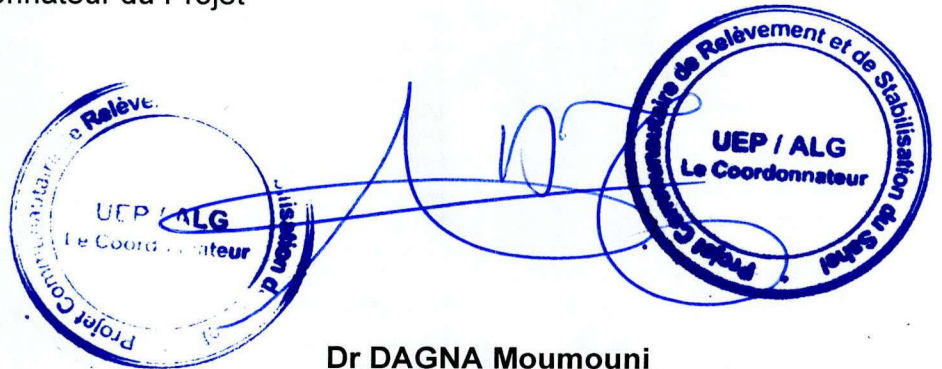
à 10 heures 00mn. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'adresse : salle de réunion du Liptako-Gourma, le 10.4 DEC. 2024 à 10 h00 mn TU.

7. Toutes les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de deux cent mille (200 000) F CFA.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante au Secrétariat du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel au plus tard le 10.4 DEC. 2024 à **10 heures 00mn.** La soumission des offres par voie électronique « *ne sera pas* » autorisée.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous le 10.4 DEC. 2024 à 10 heures 15 mn.

9. Toutes les offres doivent comprendre « une Garantie de l'Offre », pour un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA.
10. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgaration des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.
11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Autorité de Développement Intégré des Etats du Liptako-Gourma (ALG),
Dr DAGNA Moumouni, Coordonnateur du Projet
Burkina Faso



Dr DAGNA Moumouni

